

Garantie 2022

Les garanties légale et commerciale commencent à courir à compter de la livraison sur le site et sont soumises à la condition d'usure normale. En conservant l'étiquette de garantie figurant sur le produit, vous serez en mesure de citer le numéro N pertinent et d'étayer l'authenticité de votre réclamation.

Orangebox garantit seulement à l'acheteur original des produits que les produits (sur la base d'une journée de travail normale de 8 h) seront exempts de défauts et solides pendant une période de cinq ans à compter de la date de livraison sur site. La garantie légale diminue à 18 mois pour les environnements dont la journée de travail normale est de 24 heures et à 24 mois pour les environnements dont la journée de travail normale est de 12 heures. Notre garantie légale couvre toutes les pièces. Merci de consulter les exceptions et exclusions ci-dessous. Toutes les pièces de rechange sont garanties pendant 1 an, les composants électriques des cabines sont garantis pendant 2 ans. Tous les modules d'alimentation sont couverts par la garantie légale indépendante du fabricant, dont les détails sont disponibles sur demande.

Exceptions

- Tous les revêtements, y compris les revêtements propres au client, les tissus, les cuirs, les vinyles et toute autre matière relèvent de la garantie légale explicite du fournisseur de ces produits.
- Si des concessionnaires basés au Royaume-Uni vendent des produits en dehors du Royaume-Uni sans l'accord préalable d'Orangebox par écrit.
- Si le produit est installé par une équipe non autorisée, l'installation par Orangebox étant obligatoire pour certains produits.

Exclusions

- Tout dommage causé lors d'un fret ultérieur ou d'un mauvais entreposage du produit, ou tout dommage causé par un accident et une usure normale.
- Tout(e) abus, utilisation abusive, accident ou mauvaise utilisation par le client, y compris le fait de s'assoir/de monter sur les tables ou toute manipulation inappropriée lors du déplacement des produits.
- Les produits ou composants n'étant pas installés ou reconfigurés dans le respect des instructions d'Orangebox.
- Couleurs ou variations – bien que mettant tout en œuvre pour assurer la parité des couleurs, l'entreprise ne peut garantir une correspondance exacte des couleurs sur les finitions métalliques peintes ou le bois, ni garantir l'absence de changement commercial des tissus, notamment pour les commandes de réassortiment.
- Changements naturels du produit – changements dus au vieillissement ou à l'exposition à la lumière et marques, plis et rides du cuir survenant de façon naturelle.
- Modifications des produits non approuvées effectuées par le client ou le concessionnaire.
- Produits vendus en dehors du territoire du vendeur sans la permission préalable d'Orangebox.